

<https://clx.asso.fr/spip/?ANIS-Que-faire-de-nos-ordinateurs>



ANIS : Que faire de nos ordinateurs en fin de vie ?

- Agenda -



Date de mise en ligne : lundi 31 mai 2010

Date de parution : 17 juin 2010

Copyright © Club Linux Nord-Pas de Calais - Tous droits réservés

Quelle est la durée de vie de nos ordinateurs et que faire pour les pérenniser ?

Cette question renvoie à la notion de recyclage des déchets électroniques, mais également à l'économie solidaire et la lutte contre la fracture numérique si l'on réfléchit en terme de réemploi.

Il y a environ 30 millions d'ordinateurs en France, il s'est vendu de l'ordre de 6 millions de micro-ordinateurs sur l'année et on estime à 80% le taux de renouvellement. Dans la Région Nord - Pas de Calais, on estime que 75 % des habitants ont accès à Internet. Additionné aux besoins des collectivités et des entreprises de la Région, le potentiel de réemploi est gigantesque !

Il reste cependant une fraction non négligeable de la population qui reste exclue des usages numériques (moyens financiers, difficultés à en comprendre l'usage et l'utilité) et force est de constater que nous sommes très loin des potentiels de réemploi mais également de recyclage que notre Région pourrait offrir, d'où des enjeux économiques importants pour la filière du réemploi.

Une possible équation par l'adéquation des besoins

1

Une analyse du cycle de vie d'un ordinateur permet d'identifier des niches de solutions : il est possible, après « nettoyage informatique » (reconditionnement) de donner une deuxième vie aux ordinateurs, pour les mettre à disposition de nouveaux usagers. Des acteurs de l'économie sociale et solidaire et de l'insertion par l'activité économique expérimentent par diverses initiatives cette deuxième vie : collecte, nettoyage et remise en fonction, formation, puis en fin de parcours de recyclage (revalorisation ou destruction).... D'autre part, le suivi du parcours des ordinateurs et la valorisation de circuits de retraitement permettent de garantir un moindre effet négatif produit sur l'environnement.

Un constat partagé, mais un besoin de mailler les acteurs

De nombreux acteurs publics, collectivités, entreprises ou associations ont bien pris conscience de ces possibilités. Mais les initiatives restent éparses, ponctuelles. L'enjeu est bien sûr logistique, organisationnel, mais cela passe également par la nécessité de donner une forte visibilité à cette filière et d'en garantir la fluidité et la souplesse par l'accroissement et la fédération des acteurs.

Il faut identifier et mettre en relation ceux qui libèrent des ordinateurs en renouvelant leurs parcs informatiques (entreprises, acteurs publics en premier lieu) ; les acteurs de l'économie solidaire qui expérimentent la création de nouveaux emplois dans le reconditionnement informatique et la redistribution à de nouveaux usagers (participant ainsi à la lutte contre la fracture numérique) ; ceux qui peuvent assurer la traçabilité de ces machines ; et les entreprises (éco-organismes spécialisés) qui les récupèrent en fin de deuxième vie pour en extraire tout ce qui est recyclable (métal, plastique mais aussi métaux précieux ou matériaux électroniques).

Une initiative visant la rencontre, la fédération

Forte de la volonté d'accompagner sur son territoire la visibilité, la structuration, la mutualisation d'acteurs de l'économie sociale et solidaire et les filières innovantes porteuses d'emplois, et plus globalement d'une politique de développement durable illustrée par son agenda 21, la ville de Lille propose donc de réunir l'ensemble des acteurs intéressés par la filière du réemploi d'ordinateurs.

Cette proposition rejoint l'initiative de l'association [ANIS](#), chargée en région Nord-Pas de Calais de l'animation du dispositif national « [Ordi 2.0](#) ».

Conscients de l'intérêt d'ouvrir cette démarche à d'autres territoires dont les préoccupations rejoignent celles évoquées par la ville de Lille pour réaliser un état des lieux le plus exhaustif possible des acteurs existants et repérer les besoins qui ne seraient pas couverts, nous avons sollicité le soutien du Conseil Régional Nord-Pas de Calais.

Nous (*NDLR : La Ville de Lille*) avons donc le plaisir de vous inviter à participer à la rencontre d'échanges qui aura lieu :

Le jeudi 17 juin 2010 de 09h à 12h au Siège du Conseil Régional Nord - Pas de Calais 151 Bd Hoover à Lille.

Signés

- Christiane BOUCHART : Conseillère municipale déléguée à l'Economie Sociale et Solidaire, et au Commerce Equitable
- Frédéric LAMBIN : Conseiller municipal délégué à la Ville numérique, Informatique, NTIC, Lille Grand Palais

Nécessité d'inscription pour confirmer sa présence auprès de Marjorie DEWAELE

- soit par mail <mailto:m.dewaele@nordpasdecalais.fr>
- soit par fax au 03.28.82.76.05 à l'aide du coupon réponse joint.

Attention : le nombre de places est limité

En partenariat avec :

- Association Nord Internet Solidarité
- Région Nord-Pas de Calais